

Canada Province de Québec  
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri  
Le 7 septembre 2021

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue à la sacristie au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 7 septembre 2021, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

#### Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

#### 241-2021 **Séance du conseil en temps du COVID-19**

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 7 septembre 2021 ;

Sont présents à cette séance messieurs Marco Lizotte, Alain Castonguay, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne ainsi que monsieur le maire Frédéric Lizotte et monsieur Pierre Leclerc, directeur général. Le respect des distanciations et des mesures d'hygiène a été respecté ;

**Considérant que** tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle, à la condition de respecter les consignes de la Santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

#### 242-2021 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**  
**Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Soumission concernant le contrat d'entretien des chemins d'hiver 2021-2022 et 2022-2023**
8. **Soumissions pour le déneigement des immeubles, édifices municipaux, citernes, borne-fontaine et trottoirs 2021-2022 et 2022-2023**
9. **Demande de l'Écho des Beaux-Biens — Contribution financière**
10. **Demande du CISSSBSL (Location salle)**
11. **Dossier contrats municipaux**

12. Revenu provenant de parcs éoliens — 1<sup>er</sup> versement
13. Demande de commandite : Défi Éverest (APHK)
14. Début des travaux au réservoir d'eau potable
15. Approbation des budgets révisés 2021 de l'OH du Kamouraska Est
16. Lettre de la Commission d'accès à l'information du Québec
17. Offre pour l'achat d'un terrain appartenant à la municipalité
18. Achat d'une remorque pour les travaux publics
19. Élections municipales
20. Frais encourus pour les demandes d'accès à l'information
21. Comité de Partage
22. Correspondance
23. Période de questions
24. Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire 2021
25. Collecte des matières organiques
26. Vente du terrain 5 954 967 (Anciennement Hôtel Canada)
27. Levée de l'assemblée

243-2021 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 3 août 2021.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**  
**Et résolu unanimement** de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois d'août 2021, et ce, telles que présentées.

-----  
 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 août 2021 a été déposé et remis aux membres du conseil.

244-2021 **Approbation des comptes**

**Administration générale**

Canadien National	Signaux lumineux (2 mois)	653,00 \$
Capital Assurance	Assurance collective	1 491,64 \$
Dionne Nicole	Papier à mains	32,86 \$
	Camp jour, déplacement	76,68 \$
Hydro-Québec	Lumière rue Bérubé	505,89 \$
Jean-François Boucher	Conciergerie	201,21 \$

Ministre des Finances	Certificat qualification Marc	118,00 \$
Vaillancourt Émie	Camp de jour	122,67 \$
Bell Mobilité	Service	267,79 \$
Hydro-Québec	Centre municipal	651,72 \$
Site d'enfouissement	Quote-part Site	3 800.09 \$
Superpass	Essence	746,55 \$
Bell Canada	Service	447,75 \$
Boucher Aline	Système de son	218,44 \$
Dionne Nicole	Camp de jour (petite caisse)	101,85 \$
Hydro-Québec	Garage	76,38 \$
	Égouts	182,04 \$
	Loisirs	152,50 \$
Lizotte Frédéric	Déplacements	71,04 \$
Commission scolaire	Taxes loisirs	89,07 \$
Hydro-Québec	Lumières	398,20 \$
	Maison de la culture	408,31 \$
Visa	Permis tournoi balle	107.00 \$
ADMQ	Colloque zone	65.00 \$
Postes Canada	Média poste	76.67 \$
Salaire	Août	35 003.52 \$
Agro-Enviro-Lab	Analyse eau	474.85 \$
Alim. Provigo	Camp de jour	116.39 \$
Alim. Lucien Dubé	Glace, produits	14.57 \$
Boulangerie St-Phil.	Camp de jour	59.32 \$
Buro Pro Citation	Fournitures bureau	415.90 \$
Campor	Vidange station pompage	2 799.55 \$
Chemtrade	Sulfate ferrique	4 256.09 \$
Co-éco	Vidanges	198.94 \$
CPTAQ	Demande d'exclusion	311.00 \$
Conseil sport loisir Estrie	Conférence	28.74 \$
Dufresne, Hébert	Service juridique	630.98 \$
Ébénisterie Jean	Travaux	71.86 \$
Électrizone	Lumière loisirs	97.73 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	10.00 \$
Avantis Coopérative	Boîte à clés	638.34 \$
	Chaux, rallonge etc...	539.95 \$
Jean Morneau	Scie à béton	1 591.25 \$
	Pièces	1 372.10 \$
LER Rivière-du-Loup	Rue Pelletier	2 299.50 \$
Landry Raynald	Vitres	90.00 \$
Lévesque Mathieu	Fauchage abord chemins	1 146.88 \$
Matériaux Direct	Membrane	1 039.09 \$
MRC Kamouraska	Quote-part	24 650.00 \$
Pavage Cabano	Rue Mercier	2 823.79 \$
Prod. Unique	Chlore, papier à mains	229.21 \$
Servilinks	Services informatiques	689.74 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	562.87 \$
Weed Man	Contrôle végétation	<u>800.00 \$</u>

**Total 94 024.51 \$**

**Solde dans EOP : 599 328.09 \$**

**Solde dans EOP — Avantages 106 088.69 \$**

**Site d'enfouissement**

Weed Man Contrôle végétation 900.00 \$

**Total 900.00\$**

**Solde dans EOP :** 123 140.76 \$

**Solde dans EOP — Avantages** 105 246.54 \$

**Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.**

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

**Et résolu unanimement** que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

245-2021 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay président, informe les membres du conseil qu'il n'y a eu aucune rencontre.

246-2021 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, informe le conseil des derniers développements concernant la journée des Philippéens et Philippéennes.

247-2021 **Soumission concernant le contrat d'entretien des chemins d'hiver 2021-2022 et 2022-2023**

**Considérant que** des soumissions sur invitation pour l'entretien des chemins d'hiver « Saison 2021-2022 et 2022-2023 » ont été transmises à Équipement Patrick Bérubé, et Transport Pierre Dionne et Transport en vrac;

**Considérant qu'**une seule soumission a été déposée à 10 h 52 le 26 août 2021 par Transport Pierre Dionne;

**Considérant qu'**à 11 h 05 précise de cette même journée, la soumission déposée a été ouverte en présence de : monsieur Pierre Dionne de Transport Pierre Dionne, messieurs Roland Lévesque et Pierre Leclerc, directeur général;

**Considérant que** la soumission se détaille comme suit :

Transport Pierre Dionne : 99 798.44 \$ taxes incluses

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

**Résolu unanimement que :** 1) le conseil accepte la soumission de Transport Pierre Dionne pour l'entretien des chemins d'hiver 2021-2022 et 2022-2023, au prix de 99 798.44 \$ taxes incluses et se détaillant comme suit :

Année 2021-2022 : 49 899.22 \$ taxes incluses

Année 2022-2023 : 49 899.22 \$ taxes incluses

2) Le soumissionnaire devra respecter toutes les clauses énumérées dans le document d'appel d'offres.

3) Monsieur Frédéric Lizotte, maire et monsieur Pierre Leclerc, directeur général soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

248-2021 **Soumissions pour le déneigement des immeubles, édifices municipaux, citernes, borne-fontaine et trottoirs 2021-2022 et 2022-2023**

**Considérant que** trois (3) soumissions sur invitation ont été demandées à Daniel Michaud, Christian Dionne et Déneigement Vincent Barbeau

**Considérant qu'**une seule soumission a été déposée à 10 h 49 le 30 août 2021;

**Considérant qu'**à 11 h 05 précise de cette même journée, la soumission déposée a été ouverte en présence de : Messieurs Vincent Barbeau et Marco Lizotte, madame Émie Vaillancourt et Monsieur Pierre Leclerc, directeur général;

**Considérant que** la soumission se détaille comme suit :

<b>Entreprise</b>	<b>Immeubles</b>	<b>Citernes</b>	<b>Total partie 1 et 2</b>
Dén. Vincent Barbeau	6 323.62 \$	2 069.55 \$	8 393.18 \$ taxes inc.

<b>Entreprise</b>	<b>Borne fontaine/h</b>	<b>Trottoirs forfaitaires</b>
Dén. Vincent Barbeau	70 \$ taxes incluses	195 \$ taxes incluses

N.B. Les montants ci-dessus mentionnés sont pour une période d'un an; mais seront applicables pour les années 2021-2022 et 2022-2023

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**

**Et unanimement résolu que:** 1) le conseil accepte la soumission de Déneigement Vincent Barbeau pour le déneigement des immeubles, édifices municipaux, citernes, borne-fontaine et trottoirs tel que décrit dans le tableau ci-dessus pour les années 2021-2022 et 2022-2023.

2) Le soumissionnaire devra respecter toutes les clauses énumérées dans le document d'appels d'offres.

3) Monsieur Frédéric Lizotte, maire, et monsieur Pierre Leclerc, directeur général, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

249-2021 **Demande de l'Écho des Beaux-Biens – Contribution financière**

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**

**Et résolu unanimement que :** les membres du conseil accordent une subvention de 800 \$ à cet organisme.

250-2021 **Demande du CISSSBSL (Location de salle)**

Considérant que dans un courriel du 18 août 2021, le CISSSBSL (Monsieur Patrick Dubé) informe la municipalité qu'elle désire prolonger son bail pour ses activités de vaccination jusqu'au 31 décembre 2021.

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**

**Et résolu unanimement que :** les membres du conseil acceptent de reconduire le bail jusqu'à la fin décembre 2021.

251-2021 **Dossier contrats municipaux**

**Considérant que** la municipalité a mandaté la firme de notaire Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre, services juridiques inc.; pour procéder dans les dossiers suivants : Terrain excédentaire Route 230 Ouest, rétrocession terrain Groupe Dynaco, servitude au LES et dissolution des Loisirs;

**Considérant que** ces mandats datent déjà de plusieurs mois;

**Considérant que** dans un courriel daté du 7 septembre 2021, Me Dorisse St-Pierre informait le conseil que le délai était dû à des impondérables survenus en août et septembre 2021.

**Considérant que** Me Dorisse St-Pierre nous informait qu'elle pourrait réaliser le dossier des Loisirs et celui du terrain de Déneigement Jacques Michaud d'ici la mi-octobre 2021.

Pour faire suite aux explications de monsieur Frédéric Dionne, conseiller,

**Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne**

**Et résolu unanimement que:** 1) le conseil mandate le directeur général pour entrer en communication avec Me Michel Maltais; ceci dans le but de s'informer s'il est intéressé à prendre en charge les dossiers des Loisirs et de Déneigement Jacques Michaud, pour les traiter le plus rapidement possible; sinon le conseil accepte de continuer ces deux dossiers avec Me Dorisse St-Pierre. Les autres dossiers restants devront être transférés chez un autre notaire.

2) monsieur le maire Frédéric Lizotte communiquera aussi avec Me Josée Bélanger dans le but de savoir ses disponibilités.

3) monsieur le maire Frédéric Lizotte soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

252-2021 **Revenu provenant des parcs éoliens – 1<sup>er</sup> versement**

Le directeur général informe les membres du conseil que la municipalité a reçu un premier versement de 18 491 \$ provenant des parcs éoliens Roncevaux et Nicolas-Rioux.

253-2021 **Demande de commandite : Défi Éverest (APHK)**

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**

**Et résolu unanimement qu' :** un montant de 100 \$ soit alloué pour cette activité.

254-2021 **Début des travaux au réservoir d'eau potable**

Le directeur général dépose le calendrier des travaux de la firme Turcotte 1989 Inc concernant la mise aux normes au réservoir d'eau potable.

255-2021 **Approbation des budgets révisés 2021 de l'OH du Kamouraska Est**

Ce point est remis à la prochaine séance, considérant que monsieur Noël Alexandre, conseiller, veut avoir plus d'informations de l'OH du Kamouraska Est.

256-2021 **Lettre de la Commission d'accès à l'information du Québec**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'un document a été transmis à la municipalité par la Commission d'accès à l'information. Il fait la lecture aux membres du conseil d'une plainte de madame Lucie Preneveau transmise à la Commission d'accès à l'information concernant sa demande.

De plus, le directeur général fait la lecture de la lettre transmise à Madame Preneveau le 9 août 2021 concernant sa demande.

257-2021 **Offre pour l'achat d'un terrain appartenant à la municipalité**

**Considérant qu'**une offre d'achat a été transmise à la municipalité par madame Catherine Lévesque concernant l'achat du terrain situé sur le lot 4 007 716, pour un montant de 500 \$;

**Considérant que** ce terrain est contigu ou adjacent à sa propriété.

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**

**Et résolu unanimement que :** 1) le conseil accepte l'offre de madame Catherine Lévesque au prix de 500 \$ pour l'achat du terrain situé sur le lot 4 007 716.

2) Tous les frais (Arpenteur, notaire, etc) seront à la charge de l'acheteur.

3) monsieur le maire Frédéric Lizotte soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

258-2021 **Achat d'une remorque pour les travaux publics**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte dépose une soumission pour l'achat d'une remorque chez Remorque de l'Isle.

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

**Et résolu unanimement que :** le conseil accepte la soumission pour l'achat d'une remorque chez Remorque de l'Isle au prix de 11 000 \$ plus taxes.

259-2021 **Élections municipales 2021**

Le directeur général/président d'élection informe les gens présents des dates pour la prochaine élection 2021 à la municipalité.

- 17 septembre 2021- Premier jour pour le dépôt des déclarations de candidature
- 1<sup>er</sup> octobre 2021 – Dernier jour pour le dépôt des mises en candidature
- S'il y a lieu : 31 octobre – Vote par anticipation  
07 novembre – Jour du scrutin

260-2021 **Frais encourus pour les demandes d'accès à l'information**

Le directeur général dépose et fait la lecture d'un document concernant les dépenses en avocats et en salaire du personnel concernant des demandes depuis 2014; cela en rapport avec la résolution 239-2021. Voici le tableau ci-dessous;

## FRAIS ENCOURUS – DEMANDE ACCÈS À L'INFORMATION

Année	Nom du Demandeur	Factures Avocats	Heures du personnel	Salaire du personnel	Total/ Demande
2014	Lucie Preneveau	1 063.52 \$			
		662.20 \$	38 heures	2 660.00 \$	4 385.72 \$
2019	Lucie Preneveau	1 393.00 \$			
		158.67 \$	12 heures	840.00 \$	2 391.67 \$
2021	Nancy Aubert	1 057.54 \$			
		478.93 \$	25 heures	1 750.00 \$	3 286.47 \$
2021	Lucie Preneveau (En cours)	630.89 \$	46 heures	4 140.00 \$	4 770.89 \$
		5 444.75 \$	121 heures	9 390.00 \$	14 834.75 \$

### 261-2021 **Comité de Partage**

**Considérant que** le Comité de Partage a cessé toute activité et que celui-ci a procédé à la fermeture de son compte, les administrateurs ont remis à la municipalité la totalité qu'il restait au solde soit un montant de 3 655 \$

### 262-2021 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Lettre de remerciement de la famille de monsieur Marcel Barbeau
- Ministre des Transports : Accusé réception de la résolution numéro 208-2021
- Semer : Tarification 2022 – 15 \$ par citoyens

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

### 263-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

### 264-2021 **Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire 2021**

**Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire** aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021.

**Attendu qu'il est d'intérêt public** de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

**Attendu qu'Opération Gareautrain** est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et



autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

**Attendu qu'**Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

**En conséquence,**

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**

**Et résolu unanimement :** d'appuyer la ***Semaine nationale de la sécurité ferroviaire***, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

265-2021

**Collecte des matières organiques**

**Considérant que** des citoyens se sont plaint à maintes reprises que les bacs n'ont pas été vidés;

**Considérant que** lorsque les bacs sont pleins, les citoyens doivent trouver une autre alternative;

**Considérant que** pour cette raison, les citoyens perdent de l'intérêt pour le compostage

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**

**Et résolu unanimement que :** les membres du conseil demandent au directeur général de faire une demande auprès de Service sanitaire Deschênes pour qu'il soit plus vigilant lors de la collecte des matières organiques et de transmettre une copie à Ville Saint-Pascal.

266-2021

**Vente du terrain 5 954 967 (Anciennement Hôtel Canada)**

**Attendu qu'**une offre de proposition pour la vente du terrain a été faite par la représentante, madame Audrey D'Anjou de la firme Proprio Direct, au prix de 2 000 \$ pour la commission;

**Attendu que** les membres du conseil désirent procéder à la vente du terrain par ses propres moyens.

**Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne**

**Et résolu unanimement que :** le conseil demande au directeur général de faire les démarches pour que le terrain soit vendu par la municipalité et de faire les annonces et affiches nécessaires.

267-2021

**Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**

**Et résolu unanimement que :** la présente séance soit levée à 20 h 48 h.

---

Frédéric Lizotte,  
Maire

---

Pierre Leclerc  
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.